

catéchisme qui paraissent avoir été spécialement négligées ou mal comprises.

Le zèle de chacun et les circonstances suggéreront ce qu'il conviendra d'ajouter à ce programme pour le compléter, et pour assurer l'intérêt et l'efficacité des visites. Le pasteur aura soin de s'y montrer charitable et bon dans toutes ses remarques, et de faire son possible pour soutenir le prestige des maîtres et maîtresses.

Ce qu'il importe surtout de bien comprendre, c'est que de telles visites sont indispensables pour le fonctionnement de l'enseignement catéchistique, et qu'elles doivent devenir une des fonctions régulières du ministère paroissial.

3. **A l'église.** — Il ne suffit pas que le prêtre aide, encourage et contrôle les leçons de catéchisme qui se donnent à l'école. Son ministère lui impose la tâche de rompre lui-même et de distribuer de ses mains le pain de la doctrine, que réclament les enfants des hommes. Personne ne peut le remplacer dans cet office. Les collaborateurs si utiles qu'il trouve à l'école et à la maison ne lui enlèvent rien de ses obligations et de ses responsabilités.

MM. les curés redoubleront donc de zèle et de ponctualité pour donner, à l'église, l'enseignement catéchistique qui devra continuer et compléter celui de l'école. Voici, à ce sujet, quelques directions pratiques auxquelles on voudra bien se conformer aussi exactement que possible.

a) *Catéchisme du dimanche.* — L'obligation de faire une heure de catéchisme tous les dimanches est maintenue, du moins dans son esprit, sinon dans la lettre. Voici ce que nous entendons à ce sujet.

MM. les curés sont tenus de faire, au cours de chaque année, dans l'église, ou dans une salle qui en tient lieu, au moins cinquante heures de catéchisme.

Ce catéchisme doit avoir lieu le dimanche, à l'heure qui paraîtra la plus convenable.

Toutefois, pour les mois de novembre, décembre, janvier, février, mars et avril, j'autorise le curé à remplacer le catéchisme dominical par des catéchismes faits sur semaine : soit une fois par semaine pendant une heure, soit une fois par mois, pendant quatre ou cinq heures. Il est bien entendu que toutes ces heures doivent être consciencieu-